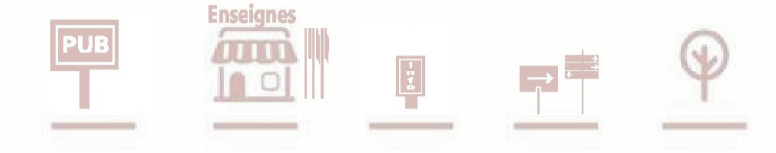




RLP ville de Pamiers



Élaboration du Règlement Local de Publicité

Prescription : 20/11/2014

Date d'arrêt : 21/06/2019

Date d'approbation : 14/02/2020



Zones de publicité

ZP1 - Centre-ville historique et ses abords

■ ZP1a : Le centre historique et la zone de la Cavalerie

■ ZP1b : Le Site Patrimonial Remarquable (SPR)

■ ZP2 - Les secteurs résidentiels hors Site Patrimonial Remarquable (SPR)

■ ZP3 - Les grands axes (avenue de Foix, route de Mirepoix, route de Toulouse, avenue de la Rijole et la RD11)

ZP4 - Les zones d'activités

■ ZP4a : Les zones d'activités dans l'agglomération

■ ZP4b : Les zones d'activités installées au-delà des limites d'agglomération

Autre informations

▭ Limite d'agglomération

▭ Tampon de 50m - Axes

○ Tampon de 30m - Ronds-points et carrefours existants

○ Tampon de 30m - Ronds-points et carrefours en projet

0 250 500 m

